

LE PROBLEME LIE AU PARTAGE DES EAUX DE SURFACE DANS LA REGION DE DIFFA

Dr Aboukar ABBA TCHELLOU

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

E-mail : abbakellou@yahoo.fr

RESUME :

La région de Diffa est située au sud-est du Niger entre 10° 30' et 15° 35' de longitude Est et 13° 04' et 18° 00' de latitude Nord. Elle couvre une superficie de 156 906 km². Sa population est estimée en 2011 à 489 531 habitants. Elle est constituée essentiellement des Kanouris, des Haoussas, des Toubous, des Boudouma, des Arabes et des Peuls. Les ressources en eau de surface de la région sont constituées par la Komadougou Yobé, le lac Tchad, et un chapelet de mares. Les activités économiques de la région sont principalement : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat. Le partage des eaux est souvent source des conflits pour les riverains de la région. L'objectif de cet article est d'analyser le problème lié à la gestion des eaux de surface dans la région de Diffa, déjà menacé par l'insécurité due aux djihadistes et aussi confronté aux effets du changement climatique.

Mots clés : eau, lac Tchad, partage, problème, surface.

Title of the article: The issue related to the sharing of surface waters in the Diffa region

ABSTRACT

The Diffa region is located in the southeast of Niger between 10° 30' and 15° 35' east longitude and 13° 04' and 18° 00' north latitude. It covers an area of 156,906 km². Its population is estimated at 489,531 inhabitants in 2011. It is mainly composed of Kanouris, Haoussas, Toubous, Boudouma, Arabs, and Peuls. The surface water resources of the region consist of the Komadougou Yobé, Lake Chad, and a chain of ponds. The economic activities of the region are mainly agriculture, livestock farming, fishing, trade, and crafts. The sharing of water is often a source of conflict for the local residents of the region. The goal of this article is to analyze the problem related to the management of surface water in the Diffa region, already threatened by insecurity due to jihadists and also facing the effects of climate change.

Keywords: water, Lake Chad, sharing, problem, surface.

INTRODUCTION

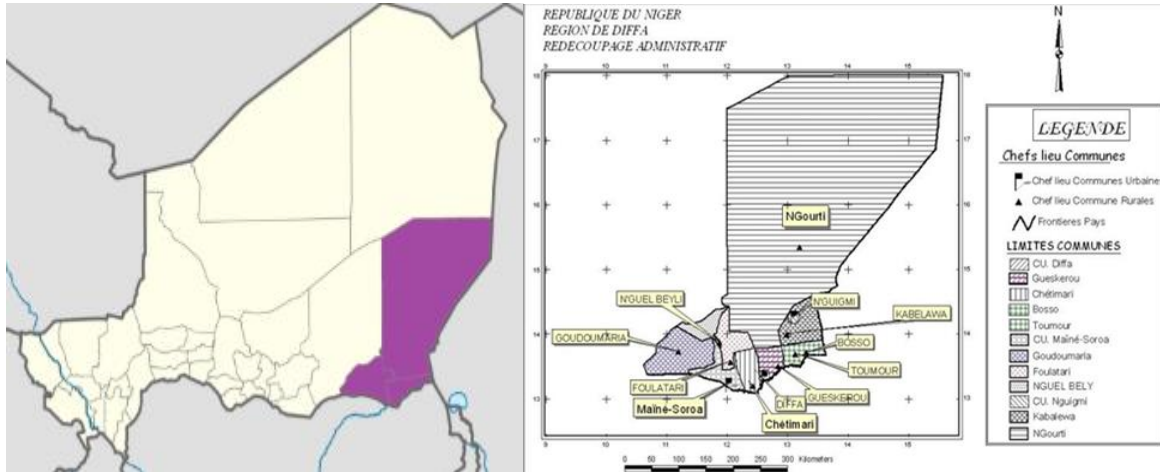
La région de Diffa (Carte n°1) est née de l'érection des départements tels que définis par la loi 64-023 du 17 juillet 1964 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales. Son histoire se confond avec celui du Niger et des principales peuplades qui la composent. L'histoire de la région de Diffa se rattache à l'histoire du Sud-Est nigérien considéré jusqu'en 1900 comme la partie septentrionale de l'empire du Bornou. La région de Diffa est limitée au nord par la région d'Agadez, celle de Zinder à l'ouest, et partage la même frontière avec la République Fédérale du Nigeria au sud et la république du Tchad à l'Est. L'économie régionale est basée essentiellement sur les productions agro-sylvo-pastorales. Dans le domaine de l'agriculture, c'est la monoculture du mil qui demeure l'activité prépondérante des populations. Trois quarts des terres cultivables sont consacrés à cette activité, soit près de 105 000 ha sur les 299 500 ha de terres arables. Les variétés des semences utilisées dans cette zone n'ont pas besoin beaucoup d'eau pour leur croissance. Quant aux cultures irriguées, elles sont réalisées dans les cuvettes de Maïné-Soroa, autour des mares ou dans les zones d'épandage de la Komadougou Yobé qui tient lieu de frontière entre le Niger et le Nigeria sur près de 150 km, ou du Lac Tchad dont la superficie est estimée, côté nigérien, à quelque 3000 km². On y produit du poivron, du riz, du maïs et de l'orge sans compter les cultures de contre-saison. Même si par rapport aux autres régions du pays, celle de Diffa est la zone la moins cultivée, elle est cependant aujourd'hui, grâce à sa forte production de poivron, une région-phare dans la sous-région ouest-africaine. Les ressources en eau de surface de la région sont constituées par la Komadougou Yobé, le lac Tchad, et un chapelet de mares. Le lac Tchad couvre une superficie d'environ 2000 km² dont 2% seulement en territoire nigérien et ne fait plus que des incursions sporadiques depuis 1984. Il est principalement alimenté par le fleuve Chari et la rivière El Beid dans sa partie australe et par la Komadougou dans sa partie septentrionale. Ces trois cours d'eau contribuent pour près de 90% des apports en eau, dont seulement 1% pour la Komadougou.

Cet article pose la problématique de partage des eaux de surface et ses conséquences dans la région de Diffa. C'est pourquoi, nous posons des questions suivantes pour tenter de résoudre cette problématique à savoir : Quelles sont les conséquences liées au partage des eaux de surface Comprendre les causes des conflits ? Analyser les conflits liés à la gestion de l'eau ? Comment le prévenir et le gérer dans une zone qui fait face déjà à l'insécurité de Boko haram. Ce qui nous permet d'organiser ce travail en trois parties :

- L'histoire du peuplement de la région ;

- La gestion de l'eau ;
- L'analyse des conflits liés à la gestion de l'eau

Carte n°1 : découpage administratif



Source : DR/AT/DC Diffa, 2012

I. L'HISTOIRE DU PEUPLEMENT DE LA REGION DE DIFFA

Le peuplement de la région de Diffa a progressé de façon lente et intermittente, en relation avec les fluctuations interannuelles de l'environnement. « L'assèchement total du lac Tchad vers 20 000 ans avant Jésus-Christ aurait occasionné son dépeuplement ; puis de nouvelles populations se seraient mises en place vers 12 000 ans avec le retour des conditions humides » (Reounodji F., Sylvestre F., Saïbou I., Range C., Amadou B., 2014, p 139). La région de Diffa est le reflet d'une unité socio-historique fondée sur une histoire partagée par les groupes de populations établies ici et dont certaines sont à cheval sur les frontières nationales. De nombreux circuits commerciaux sont sous le contrôle de ces groupes pour lesquels il s'agit d'une chasse gardée (exemple des Hausa et des Kanuri). De nombreux groupes ethniques vivent dans cette zone d'étude, en se donnant aux activités économiques aux abords du lac Tchad. La plupart des riverains parlent plusieurs langues locales dont une *linga franca*. Les langues les plus parlées dans la région sont le reflet des rôles politiques joués au cours de la période précoloniale : le Kanuri (au Niger et au Nigeria), le Peul (au Niger, au Nigeria, au Cameroun) et l'arabe (au Tchad). *Il s'agit d'une très grande variété de groupes ethnolinguistiques ; rien que pour le Nigeria, 394 unités linguistiques s'y côtoient* (O. Otite, 1990, p 46). Les colonisateurs français et anglais ont aussi imposé leurs langues et leurs systèmes juridiques et administratifs sur les acquis traditionnels ; le droit, la réglementation et les structures coutumières continuent cependant, dans une large mesure, à déterminer les systèmes

d'exploitation des terres. Les anciens empires islamisés (Kanem-Bornu, l'empire de Sokoto, le Ouaddai et le Baguirmi) sont largement responsables de ce peuplement du bassin, notamment les petits groupes qui s'étaient réfugiés dans les régions des monts Mandara et du Mayo Kebbi. L'espace étudié a effectivement constitué un Carrefour, non seulement géographique mais aussi historique du continent africain. Il a été un carrefour, témoin de l'émergence des entités politiques précoloniales à l'instar du Kanem.

Le Lac Tchad a occupé une place très importante à l'essor des puissances politiques régionales à l'époque précoloniale. Il a l'avantage d'être riche en ressources halieutiques, foncières utiles aux pâturages. Sa faune est très importante et attire les populations riveraines. « Le bassin tchadien est depuis des millénaires un centre de développement, de 2.381 636 km² au cœur de l'Afrique soudano-sahélienne en bordure sud du désert du Sahara » (Lemoale J., 2015, p 20). Il a été notamment le lieu de rencontres et de brassages de plusieurs peuples nomades et sédentaires et, par conséquent, de plusieurs cultures, un carrefour entre les pays maghrébins au nord et ceux du golfe du Benin au sud, ceux du Soudan occidental à l'ouest et ceux du Soudan nilotique à l'est. Si les empires précoloniaux ne sont pas tous contemporains les uns des autres, ils ont cependant tous la particularité d'avoir un « centre » fixe et d'avoir assuré leur rayonnement par la route. Ces routes et les localités qui les jalonnent préfigurent de la structuration actuelle de l'espace. Les migrations intervenues au cours de la dernière portion du millénaire y ont poussé les Arabes Choas de l'Est, puis les pasteurs Foulani de l'Ouest, et récemment dans les années 1970, les familles Hausa à travers le Nord du Nigeria attirés par les opportunités qu'offrait la sylviculture dans le lac. Notre zone d'étude est depuis la période des indépendances en 1960 des Etats africains, a connu plusieurs conflits qu'il soit au plan national et international. Le Nigeria a connu, au sommet de l'Etat, 11 régimes, des coups de force et la guerre civile, le Tchad a presque toujours été en situation de crise et de guerre permanente, seul le Cameroun est gouverné de manière stable (Neiland A., Bene C., 2003, p. 286). La recrudescence des conflits armés et l'activité des rebelles sur les îles du lac ont persisté depuis les années 1970, et on les associe grandement à la série de guerres civiles qui se succèdent au Tchad ainsi que la migration des pêcheurs nigériens vers la région de Diffa suite à l'assèchement du lac. Une « Patrouille multinationale conjointe » a été mise en place pour veiller à la sécurisation de la population (Sarch M.T., 2001, p. 192). La plupart des pays riverains du bassin ont connu une instabilité politique complexe dans leur histoire. Cette combinaison des phénomènes écologiques, politiques et sociaux se retrouve aussi bien dans l'Est que dans le Nord ou l'Ouest du Soudan central au XIX^e siècle. Diouldé Laya (1991) a montré par des

recherches portant sur l'implantation des communautés villageoises Folmongaani que leurs déplacements étaient causés autant par l'appauvrissement des sols que par la volonté de quitter un territoire qui se situait dans une zone de razzia. Ce lien entre conditions du milieu et enjeux politiques se retrouve dans d'autres régions.

Ainsi, les spécificités écologiques des bords du lac Tchad en ont fait une zone refuge et de contestation du pouvoir. Mais ces mouvements récurrents ne signifient pas qu'il n'y ait pas d'attachement à des espaces particuliers. Les traditions orales d'un groupe Woodaabe du Niger recueillies par soulignent cet attachement au territoire malgré le nomadisme et les migrations. (Bonfiglioli A.M., 1988, p 176).

Le bassin du lac Tchad désigne une vaste aire régionale aux contours mal définis, approximativement centrée sur la partie active du bassin hydrologique. Elle s'est organisée autour de constructions étatiques centralisées très anciennes, les empires du Kanem (IX^{ème}-XII^{ème} siècle) puis du Bornu (XIII^{ème}-XIX^{ème} siècle), auxquelles on peut adjoindre des constructions de même type en situation plus périphérique (Baguirmi ; Etats peuls de l'actuel Nord du Cameroun). Ces organisations politiques tirèrent leur puissance politique du commerce des esclaves, transsaharien (Kanem Bornu) ou atlantique (Peuls), prélevés sur des peuples non islamisés vivant sur leurs marges, au sud (pays Sara tchadien) ou réfugiés dans les montagnes (monts Mandara) ou dans les zones inondables (moyen Logone, lac Tchad).

Le Lac Tchad fut d'abord une curiosité scientifique. C'est ainsi que des voyageurs arabes et des explorateurs européens le visitèrent à différentes périodes et rendirent compte, avec plus ou moins de précision, de ses caractéristiques naturelles et de son environnement humain. Situé au sein d'un espace aride, le Lac comportait aussi un double enjeu économique : une voie de navigation pour les échanges entre les territoires riverains ; un écosystème pourvoyeur d'aliments grâce au poisson, aux terres cultivables et aux espaces agricoles. Pour ces raisons et pour faciliter l'occupation des territoires, les puissances coloniales eurent intérêt à accéder au Lac et à contrôler ses eaux à la fin du IX^{ème} siècle. (Issa S., 2014, p. 581).

Le dessin colonial des frontières, dans cette partie de la région de Diffa, est à l'origine de la séparation de nombreux peuples qui vivent dans cette zone qui est un carrefour des peuples ; ses abords ont aussi été, à l'époque précoloniale, le berceau de la brillante civilisation Sao et le cadre de développement de la zone. Tout change avec l'irruption des puissances européennes.

Après la conférence de Berlin (1885), Emile Gentil atteint le lac à bord d'un bateau à vapeur le *Leont Blot*. Après la mort de Rabah au cours de la bataille de Kousseri le 22 avril 1900 et l'effondrement de son empire, le lac entre dans la sphère d'influence française. Si le XIX^e siècle a marqué l'ouverture du lac Tchad au monde extérieur, le XX^e siècle est celui de son partage et de son exploitation par les Etats modernes riverains.

Sur le plan économique, la région de Diffa est depuis des millénaires un centre de développement, de commerce, et d'échanges culturels entre les populations du nord et celles du sud du Sahara. Les activités économiques sont : la pêche, l'élevage, l'agriculture, le commerce et l'artisanat. Les facteurs des échanges transfrontaliers permettent souvent de tenir compte de l'inflation des devises. Si la baisse régulière du taux de change naira (monnaie du Nigeria) et le franc CFA a longtemps rendu la production nigériane très attractive avec les autres pays du bassin tchadien, il reste à vérifier si sa stabilisation récente est durable et quels en seront les effets.

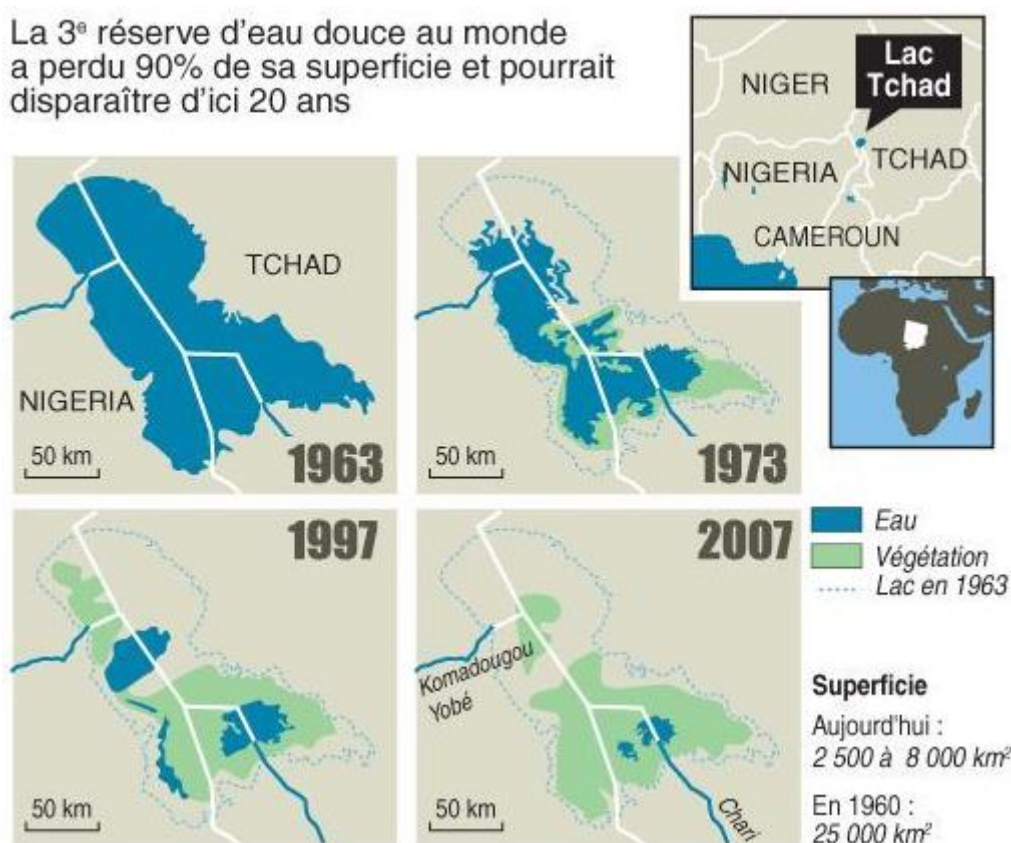
1. La gestion de l'eau

L'écoulement de la Komadougou Yobé commence avec la saison des pluies, atteint son maximum en novembre ou décembre et devient nul quelques mois plus tard ; il dure actuellement environ 6 mois. Le débit diminue d'amont en aval : seul un quart du débit mesuré à Gashua au Nigeria atteint le lac, ce qui représente moins de 1% du total des apports au lac. Ces pertes sont dues à la fois à l'infiltration vers la nappe phréatique et à l'évaporation et à l'alimentation en eau de ses nombreux bras morts temporairement submergés. Aux variations naturelles de l'écoulement (Carte n°2) se rajoutent les effets des actions anthropiques (déforestation, barrages et irrigation), surtout sensibles sur le bassin amont. La Komadougou Yobé est la seule rivière non permanente qui se verse dans la cuvette nord du lac Tchad, elle se tarit pendant la période non hivernale. Le reste du réseau hydrographique est constitué, au sud, par une multitude de petites mares qui perdurent plus ou moins longtemps après la saison des pluies. La cuvette nord du bassin tchadien alimentée seulement par la Komadougou Yobé et le débordement de la cuvette sud, a connu des variations significatives au cours des cent dernières années.

La forte médiatisation des tensions et attaques au Sahel central a eu comme effet la négligence de celles qui sont localisées dans d'autres parties de l'Afrique comme le bassin du Lac Tchad que se partagent le Cameroun, le Nigéria, le Niger et le Tchad. La crise qui y sévit est multidimensionnelle. Elle est démographique : l'intérêt porté au Lac Tchad réside dans le fait

que la population des 4 pays le partageant atteignait en 2017 le chiffre de 246 millions dont 75%, soit 186 millions d'habitants¹ au Nigéria. Elle est environnementale en raison de l'assèchement du lac Tchad.

Carte n° 2 : variation de la superficie en eau de surface du lac Tchad de 1963 à 2007



Source : UNEP/GRID-Arendal, 2021, <https://unepgrid.ch/fr/ressource/40CD961>

Ce bassin se trouve aujourd'hui au cœur de la menace terroriste en raison des interventions de Boko Haram. Débordant largement les seules frontières nigérianes, les exactions de Boko Haram ont causé de nombreuses pertes en vies humaines dans les autres pays partageant le Lac Tchad que sont le Cameroun, le Niger et le Tchad². Néanmoins, depuis près d'une décennie, un certain nombre de recherches ont été menées sur la place de la question démographique dans les conflits armés. Dans ce tropisme, deux éléments majeurs se distinguent : Ce sont d'abord les déterminants démographiques qui semblent jouer un rôle majeur. La croissance démographique forte est la variable qui vient à l'esprit en premier lieu. Elle est suivie de la jeunesse de la population qui est une donnée démographique majeure dans la bande sahélo

¹ dynamique démographique et la crise dans les pays autour du Lac Tchad, UNFPA, 2017

² Bakary SAMBE, BokoHaram, du problème nigérian à la menace régionale ». C'est le titre du dernier ouvrage de Dr. Bakary Sambe publié chez Timbuktu Editions (mars, 2015 – Le Caire). Dans cet ouvrage, Bakary Sambe signalait le débordement des actions du groupe terroriste vers tous les pays voisins du Nigeria

saharienne car source d'exclusion, de marginalisation et, parfois, d'exposition aux recruteurs des groupes terroristes. Le second déterminant tient à la nature des systèmes de production largement basés sur l'exploitation extensive des ressources naturelles. En l'absence d'un changement dans les systèmes de production largement basés sur l'exploitation extensive des ressources, la compétition est plus forte pour des ressources qui, elles, ne sont pas renouvelables ou ne croissent pas à la même vitesse. Les variables démographiques paraissent une question centrale dans la problématique des conflits dans la région de Diffa. En effet, la région se singularise par la jeunesse de l'écrasante majorité de sa population. La répartition de la population par grands groupes d'âge en est l'illustration. Le développement des activités productives et la relative richesse des abords du lac Tchad sont également sources de tensions, qui naissent d'une cohabitation entre des communautés aux intérêts divergents, auxquelles viennent s'ajouter de très nombreux méfaits commis par des individus peu scrupuleux dont le dynamisme économique de la région aiguise les appétits criminels. La violence qui s'y développe se présente tantôt sous forme de conflits intercommunautaires, tantôt sous forme de vols à main armée, et finissant par se transformer en véritable phénomène de criminalité transfrontalière. La pêche, autrefois l'activité la plus attractive, rencontre aujourd'hui d'énormes difficultés. Certaines espèces de poisson se raréfient, voire disparaissent, obligeant les pêcheurs à se reconvertir dans des secteurs agricoles ou pastoraux. L'agriculture gagne en importance dans la région en raison de l'apparition de terres fertiles dues au retrait des eaux ou à la coupe abusive de bois pour la production d'énergie. Quant à l'élevage, ce secteur d'activité connaît un développement exponentiel. Avec la dégradation du couvert végétal, les éleveurs deviennent de plus en plus mobiles, à la recherche de pâturages de meilleure qualité sur les berges du lac Tchad. La faune n'est pas épargnée et subit de graves atteintes dues au braconnage. Des espèces comme le lion ou le rhinocéros ont complètement disparu, tandis que d'autres, comme l'hippopotame et l'éléphant, sont menacées de disparition. En termes de stratégie, on note que dans le bassin du Lac Tchad, Boko Haram règne en maître. Même s'il a conclu des accords avec d'autres groupes de la galaxie terroriste, il occupe seul le territoire. Il mène des actions spectaculaires, utilise beaucoup de relais dont des femmes et des enfants et cible particulièrement le Nigeria.

2. L'analyse des conflits liés à la gestion de l'eau

Depuis une dizaine d'années, les tensions sociales dues au conflit intercommunautaire ont affecté la région, alors même que le contexte environnemental était défavorable. Au-delà de la crise Boko Haram, la prospective du lac Tchad est lourde d'insécurités multiformes et elle est

à situer dans les dynamiques du bassin dans son ensemble et de celles des États riverains. La région de Diffa regroupe une mosaïque de communautés ethniques (arabes, boudouma, haoussa, kanouri, peuls et toubous) qui se sont implantées dans la zone à des périodes différentes. « L'intensité des flux migratoires a varié suivant les circonstances et les modalités des déplacements des populations : exode massif de familles à la recherche de nouvelles aires d'implantation à certaines périodes, arrivée progressive et en ordre dispersé de petites vagues de migrants à d'autres moments » (Anderson et Monimart, 2009). Depuis les années 1990-2000, l'histoire de la région est marquée par une rébellion toubou et les conséquences de la chute du régime de Président tchadien Hissein Habré avec une vague de réfugié des officiers tchadiens et civils au Niger, notamment dans la région de Diffa. A cela s'ajoute des conflits intercommunautaires pour l'accès aux ressources naturelles, surtout le contrôle des points d'eau et des pâturages qu'ils polarisent ; et la remise en cause des réglementations locales en matière d'accès aux ressources pastorales. La difficulté pour les jeunes autochtones, en nombre croissant, d'avoir accès aux ressources et à des revenus, ainsi que la compétition avec les nouveaux arrivés se déroulent sur fond de dégradation des capacités locales de régulation de l'accès aux ressources naturelles. Les contraintes découlant d'une telle situation ont renforcé les difficultés de maintenir dans le même espace différents systèmes d'élevage qui ont des modes de fonctionnement et des besoins spécifiques (élevage des petits ruminants, des bovins et des camelins). Dans cette région qui renferme une gamme diverse et complexe de systèmes d'élevage et de pratiques culturelles, la cohabitation entre les différentes communautés ethniques est devenue plus tumultueuse avec l'arrivée de nombreux groupes de pasteurs arabes Mohamid. Ces transhumants ont pris pied dans la région à la suite des conflits et de la crise sociopolitique qui prévalait au Tchad au début des années 1980. La plupart d'entre eux se sont installés au nord de la région de Diffa. La présence des éleveurs peuls et boudoumas dans les terroirs d'attache a débouché sur une logique d'affrontement découlant des divergences de conception entre les deux groupes d'acteurs en ce qui concerne la gestion de l'espace pastoral. La cohabitation entre les autochtones et les étrangers est devenue sources de conflits et de bagarres rangées pour l'exploitation de l'espace de pâturages et le partages des points d'eaux. Par conséquent, les éleveurs autochtones imposent souvent aux pasteurs chameliers des mesures de restriction, voire d'exclusion de l'accès aux ressources pastorales. En adoptant de telles décisions, les usagers réguliers des terroirs cherchent à réduire le risque d'un épuisement précoce du stock fourrager disponible pendant la saison sèche. Pour leur part, les pasteurs étrangers reprochent aux éleveurs autochtones de leur interdire l'accès aux pâturages de qualité qui existent dans les terroirs. Plusieurs d'entre eux refusent de se conformer aux règles locales

qui régissent les tours d'eau, c'est-à-dire le système définissant l'ordre d'accès aux puits. Ils récusent également le principe de la négociation des accords sociaux pour le fonçage de puisards et le choix des sites d'implantation des campements provisoires. Ces groupes de transhumants préfèrent imposer le recours à la force comme mode de gestion des relations avec les autochtones. Une autre tendance d'évolution importante concerne l'amplification de la menace sécuritaire dans la région liée aux incursions du groupe armé Boko Haram qui est devenue plus fréquentes depuis 2013. Cette situation a fortement perturbé l'exercice des activités d'élevage, en particulier le séjour et les déplacements des troupeaux dans les zones traditionnelles de repli, en l'occurrence le bassin de la Komadougou et les îles du lac Tchad, à l'est. Ainsi, l'ampleur que revêt l'insécurité affecte négativement la dynamique de la transhumance transfrontalière qui connaît des évolutions importantes. La modification des itinéraires et des destinations des troupeaux impose aux éleveurs de s'intégrer dans de nouveaux réseaux sociaux, en vue de nouer des alliances permettant de bénéficier de la sécurité et de l'accès aux ressources pastorales. Dans les espaces transfrontaliers, tout comme à l'intérieur de la région de Diffa, la présence des groupes armés amène les éleveurs à éviter de fréquenter les parcours trop risqués au profit d'autres secteurs qu'ils ne connaissent pas et dans lesquels les relations avec les communautés résidentes sont moins fortes. Par rapport aux défis mentionnés ci-dessus, les gouvernements des pays riverains sont tentés de réaliser des choix porteurs de risques multiples. Ceux-ci relèvent d'une logique « classique » du développement qui, malgré ses nombreux échecs, continue d'exercer une forte séduction pour de nombreuses raisons (Sautter, 1993 ; Bertoincin et Pase, 2012). La première tentation concerne la promotion d'une grande agriculture irriguée capitalistique, dont l'actualité s'illustre par exemple par un projet d'agropole sur financement saoudien en cours d'instruction en 2016-2017 au Niger (Tchangari et Diori, 2016). Elle est porteuse de risque d'exclusion foncière et sociale par la perte d'emplois associée à la mécanisation, au détriment des systèmes agricoles qui s'étaient développés de manière endogène autour du lac, et qui ont pourtant démontré leur supériorité en termes de résilience, productivité, intensivité de main d'œuvre (Raimond et al., 2014a, 2014b ; Rangé, 2016 ; Rangé et Cochet, 2018). Une aggravation de l'insécurité sociopolitique pourrait en résulter. Face à ces défis, la principale institution régionale en charge du lac Tchad et de son bassin, la CBLT, doit notamment répondre à une difficile question de positionnement. Ses statuts autorisent la combinaison de trois types de fonction : développement, gestion de l'environnement, sécurité. La gestion des ressources en eau partagées a été le plus souvent centrale et elle tendait à s'affirmer à la suite des réformes de l'institution depuis le milieu des années 2000 (Magrin, 2014). À certains moments, la sécurité s'y est ajoutée : au cours des

années 1990 d'abord, pour lutter contre l'insécurité transfrontalière dans la région du lac Tchad ; en 2015, la création d'une Force multinationale mixte (FMM), afin de coordonner la lutte des États membres contre Boko Haram. L'articulation des fonctions de développement durable et de défense au sein de la même institution (déjà fragile) se révèle périlleuse. Malgré le contexte de conflit dans la région, on remarque que les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits demeurent opérationnels et respectés par l'essentiel des acteurs endogènes, dans leur diversité. Cependant, les chefferies coutumières qui exercent principalement ce pouvoir de médiation et de conciliation ont des faiblesses qui limitent significativement l'exercice de ce rôle de maintien de la cohésion et la coexistence pacifique.

CONCLUSION

Depuis la fin des années 1990, le contexte environnemental de la région de Diffa peut être considéré comme optimal du point de vue agricole et économique. Or, cette période se traduit aussi par une montée progressive des tensions sociopolitiques internes liées à la dégradation des situations politiques locales enchâssées dans les dynamiques nationales, jusqu'à l'embrasement Boko Haram. A long terme, les dynamiques de la région doivent continuer d'être pensées à l'échelle du bassin, car c'est à ce niveau que les insécurités politiques, économiques et environnementales seront susceptibles d'être gérées. La dégradation des milieux biophysiques résultant des facteurs climatiques a entraîné plusieurs effets préjudiciables, notamment l'appauvrissement des terres de cultures et des pâturages, l'ensablement des cuvettes, l'assèchement, voire la disparition des points d'eau et la perte de diversité biologique qui se traduit par la disparition de certaines espèces végétales. Ces phénomènes engendrent une dégradation des conditions de vie des populations qui tirent en grande partie leurs moyens d'existence de l'exploitation des ressources naturelles.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON Steve, MONIMART Marie, (2009), *Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental*. IIED/ Londres.

BERTONCIN Marina, PASE Andréa. (2012), *Autour du lac Tchad. Enjeux et conflits pour le contrôle de l'eau*. Paris, L'Harmattan, 354 p.

BONFIGLIOLI A.M., 1988, *Dadal. Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de Wodaabe du Niger*, Cambridge, University Presset, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, XIV, 293 p.

DIOUIDE Laya (1991), Migrations et intégration politique dans le Gourma oriental au XIX^e siècle : exemple des Folmongaani, *Journal des Africanistes*, tome 61, fascicule 2, pp. 65-90.

LEMOALLE Jacques. (2015). Le bassin du lac Tchad : plusieurs définitions possibles. In, MAGRIN Géraud et al (éds), *Atlas du lac Tchad. Passages*, n° spécial 183, pp. 20-22.

MAGRIN Géraud (2014), « Les défis pour le lac Tchad de la gouvernance des ressources en eau à l'échelle du bassin ». In, LEMOALLE Jacques., MAGRIN Géraud (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Éditions, pp. 502-538.

NEILAND Arthur (2003), *Sustainable development of African continental fisheries: a regional study of policy options and policy formation mechanisms for the Lake Chad Basin*. University of Portsmouth and European Commission, EU-Inco Project. Final Report, 286 p.

OLIVRY Jean-Claude, CHOURET Alfred, VUILLAUME Gabriel, LEMOALLE. Jacques, BRICQUET Jean Pierre, (1996), *Hydrologie du lac Tchad*, Paris, ORSTOM.

OTITE Onigu (1990), *Pluralisme ethnique et ethnicité au Nigeria*, Shanesson, Ibadan, p 46 ;

PNUD (1991), *Département de Diffa: synthèse des ressources en eaux souterraines*, Rapport du Projet DCID-NER86001. Niamey, Niger.

PNUD-FAO-CBLT (1973), *Etude des ressources en eau du bassin du lac Tchad en vue d'un programme de développement*, Tome I : Hydrogéologie, Rapport FAO, Rome, Italy ;

PNUD-UNESCO-CBLT (1972), *Synthèse hydrologique du bassin du lac Tchad 1966-1970*, Rapport Technique. Paris, France.

RAIMOND Christine, RANGÉ Charline, GUÉRIN Hubert (2014 b), « La multi-activité et la multifonctionnalité, principes d'un développement durable pour le Lac ? ». In LEMOALLE Jacques, MAGRIN Géraud (dir.), *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Éditions, pp. 423-474.

SARCH Marie Thérèse (2001), « Fishing and Farming at Lake Chad: Institutions for access to natural resources. (Pêche et agriculture dans le lac Tchad : Institutions pour l'accès aux ressources naturelles) », *Journal of environmental management*, vol 2, n°62, pp. 185-199.

TCHANGARI Moussa, DIORI Ibrahim. (2016), *Convoitises foncières dans le bassin du lac Tchad au Niger*. Niamey, Alternative Espaces Citoyens, Rapport de l'Observatoire du droit à l'alimentation au Niger, 45 p.

UNFPA (2017), *dynamique démographique et la crise dans les pays autour du Lac Tchad*.

Source internet

- <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/crisis-response/on-going-crises/northeast-nigeria.html>, consulté le 09 mai 2025.
- UNEP/GRID-Arendal, 2021, <https://unepgrid.ch/fr/ressource/40CD961>, consulté le 30 juin 2025.